

LA CGE LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR LA CRÉATION D'UN STATUT INTERNATIONAL D'ÉTUDIANT(E) EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis le mois de juillet 2017, la Conférence des grandes écoles (CGE) porte auprès des pouvoirs publics et des instances internationales le projet de création d'un Statut international d'étudiant(e) en situation de handicap (SIESH). À quelques semaines de la Conférence de Bologne et du Salon handicap où il sera présenté, la CGE lance une campagne pour la création de ce statut qui permettrait de limiter les discriminations dont peuvent faire l'objet les étudiant(e)s en situation de handicap dans le cadre de cursus internationaux.

Une campagne d'illustrations pour démontrer les bénéfices concrets du SIESH

C'est à travers la bande dessinée que la CGE a choisi de dénoncer les difficultés que peuvent rencontrer les étudiant(e)s en situation de handicap dans le cadre de leur mobilité internationale. Le dessinateur JAK, auteur de *La bande à Ed*, une BD humoristique qui met en scène des personnages en situation de handicap, a été missionné par la Conférence pour réaliser une série de vignettes sur l'utilité du SIESH. En reprenant les personnages de sa BD à succès, il souligne les obstacles liés au handicap rencontrés par les étudiants au cours de leur voyage ou dans le pays étranger d'accueil.

La campagne sera diffusée sur les réseaux sociaux et les vignettes seront mises à disposition des référents handicap des Grandes écoles dans le cadre de leur campagne de sensibilisation. La CGE entend ainsi interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité du SIESH pour les étudiants concernés :

- **La possibilité de disposer gratuitement de valises cabines médicales** supplémentaires dûment identifiées pour le transport de médicaments ou de matériels adaptés.
- **La nomination de référents handicap dans chaque ambassade ou consulat.** Ils seraient en mesure d'informer les étudiants sur les organismes locaux d'aide à domicile mais aussi de les conseiller sur les activités sportives, culturelles et artistiques accessibles.
- **La création de bourses spécifiques et d'un tiers-payant international** pour réduire les surcoûts financiers liés à une invalidité.
- **La possibilité de bénéficier de services de transports adaptés** à moindre coût pour faciliter les déplacements des étudiants dans le pays d'accueil.



Le SIESH porté par la CGE lors de la Conférence ministérielle européenne de Paris et au Salon Handicap en mai 2018

Cette campagne de sensibilisation intervient quelques semaines avant l'ouverture de la **Conférence du processus de Bologne** organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) les 24 et 25 mai 2018 à Paris. **Le projet de SIESH sera remis par Anne-Lucie Wack, Présidente de la CGE, à Frédérique Vidal, ministre de l'ESRI** pour être présenté aux ministres et délégations représentant les 48 États signataires de la « Déclaration de Bologne » sous la forme d'une contribution écrite.

Le Statut fera également l'objet d'une conférence lors du **Salon Handicap, emploi et achats responsables** qui se tiendra le 28 mai au Palais des Congrès de Paris. **Deux temps forts qui permettront d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des principaux acteurs du handicap sur l'importance des enjeux liés à l'adoption de ce statut.**

A PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au-delà. Assurant une formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les Grandes écoles), les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 221 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

CONTACTS PRESSE

TBWA \ CORPORATE Lucille Simon — lucille.simon@tbwa-corporate.com — 04 37 47 36 28

CGE André Bismuth — andre.bismuth@cge.asso.com — 01 46 34 77 58